

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 11 juillet 2014  
(convocation du 1 juillet 2014)

Aujourd'hui Vendredi Onze Juillet Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, Mme FRONZES Magali, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, M. LAMAISON Serge, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. BOST Christine à Mme. KISS Andréa  
M. PUJOL Patrick à M. LABARDIN Michel  
Mme. AJON Emmanuelle à M. FELTESSE Vincent  
M. AOUIZERATE Erick à M. BOUTEYRE Jacques  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. CAZABONNE Alain  
Mme. BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. ANZIANI Alain  
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan  
M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien  
Mme DELATTRE Nathalie à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 40  
M. FLORIAN Nicolas à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11 h 30  
M. FRAILE MARTIN Philippe à M. FETOUEH Marik

Mme FRONZES Magali à M. DUPRAT Christophe à partir de 11 h 15  
M. GARRIGUES Guillaume à Mme. CHABBAT Chantal  
Mme. LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques  
Mme. LAPLACE Frédérique à M. RAUTUREAU Benoit  
Mme. LOUNICI Zeineb à M. MARTIN Eric  
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à M. JUNCA Bernard à partir de 10 h 15  
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques  
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme. BREZILLON Anne  
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT à partir 10 h 40  
Mme. PIAZZA Arielle à M. LOTHaire Pierre  
M. POIGNONEC Michel à Mme. THIEBAULT Gladys  
Mme TOUTON Elizabeth à Mme CALMELS Virginie  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin à partir de 11 h 30

**EXCUSES :**

M. REIFFERS Josy, Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - Réseau Tramway 2016 - Bordeaux - Travaux préliminaires et travaux communs aux déviations de réseaux des lignes de tramway du réseau 2016 - PRELIM 401 - Appel d'offres Ouvert - Autorisation de signer**

Monsieur LABARDIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la réalisation de la troisième phase du réseau de tramway de notre agglomération, il est nécessaire de réaliser des travaux de libération d'emprises ainsi que des travaux préliminaires et communs aux déviations de réseaux relatifs à la troisième phase pour la création de la ligne D, l'extension de la ligne C et l'amélioration du réseau de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Le projet concerne les travaux préliminaires à la réalisation des travaux propres au tramway et des travaux communs aux déviations de réseaux.

Il s'agit d'un marché à bon de commande qui comprend deux lots.

**Lot 1 – Travaux préliminaires et travaux d'accompagnement des concessionnaires**

Les travaux à réaliser sont les suivants :

- mise en place de barrières de chantier et de dispositifs de sécurité ;
- mise en place de signalisation horizontale et verticale et de panneau d'identification de chantier ;
- mise en place de feux tricolores provisoires ;
- nettoyage et mise en sécurité des zones de travaux ;
- travaux courants de voirie : terrassements, réseaux en tranchée (assainissement et réseau secs), chaussées, équipements et signalisation, revêtements, bordures ;
- travaux de génie civil : murets et murs de soutènement ;
- mise en place d'éclairage public provisoire ;
- travaux préparatoires de dégagement des emprises publiques : dépose /repose de mobilier urbain divers, d'éclairage public, de signalisation lumineuse de trafic, démolition d'îlots, arrachages d'arbres ;

- sondages pour réaliser des levés des réseaux existants conformément à la nouvelle législation ;
- levés de précision des ouvrages exécutés (réseaux existants et déviés) par les occupants du sous-sol et la réalisation des plans de récolement.

Ces travaux ont pour objet de compléter, modifier ou assurer des travaux préparatoires du réseau 2016 du tramway. Ils serviront également à réaliser des travaux liés aux déviations des réseaux (sondages, levées topométriques pour fiabiliser la position des réseaux, mise en place de barriérages communs,...).

## **Lot 2 – Intervention sur des clôtures / propriétés riveraines en limite séparative**

Les travaux à réaliser sont les suivants :

### **FONCIER**

- travaux préparatoires de dégagement des emprises privées (en voie de devenir publiques);
- démolition de clôtures, dépose de portails, de portillons et d'accessoires divers (boite aux lettres, sonnette, digicode, interphone, projecteur au sol...etc.), débroussaillage, arrachage de haies, abattage d'arbres ;
- réalisation de sondages géotechniques ;
- travaux de génie civil, mur de soutènements, fondations profondes ;
- travaux de portails et clôtures (et réfection du terrain naturel) : pose de clôtures identiques à l'existant, rehausse sur murets, repose de portails et de portillons ou pose de portails et portillons neufs (de même type que l'existant si éléments existants trop dégradés) ;
- automatisation de portail, ajout de marches, aménagements à l'intérieur des propriétés (raccord revêtement, rampes) ;
- Pose ou repose des accessoires annexes des clôtures y compris raccordement ;
- Déplacement de coffrets (compteurs AEP, Gaz, Electricité, France Télécom).

### **TRAVAUX D'ESPACES VERTS**

- réalisation d'états des lieux exhaustifs des espaces impactés, intégrant notamment le recensement des essences existantes (natures et quantités) ;
- réalisation des plans de restitution des espaces verts impactés, en coordination avec les riverains concernés ;
- abattage et/ou l'arrachage des végétaux situés dans les emprises, et la protection des végétaux existants conservés ;
- fourniture et mise en place des substrats, végétaux, et accessoires de plantation nécessaires à la restitution des espaces verts impactés ;
- fourniture et mise en œuvre de tous matériels divers nécessaires à la restitution des installations et structures existantes (arrosages intégrés, récupérateurs d'eau, etc.) ;

- réalisation des travaux de plantation, y compris les terrassements nécessaires, la préparation des sols, et tous travaux de jardinage ;
- mise à disposition des espaces verts réalisés aux riverains.

Ces travaux ont pour objet de permettre la mise à l'alignement des clôtures des parcelles riveraines impactées pour dégager le tube Tramway, ainsi que les travaux afférents.

### **Procédure marchés publics :**

Pour la réalisation de cette opération, la Communauté urbaine doit ici être regardée comme entité adjudicatrice. La consultation a été lancée via un appel d'offres ouvert, soumis aux dispositions des articles 160, 161 et 169 du Code des Marchés Publics.

### **Déroulement de la procédure et montant du marché :**

La consultation a été lancée le 4 mars 2014, pour une remise d'offres fixée au 14 avril 2014.

Suite à la réception des offres et après analyse :

- Pour le lot 1, Travaux préliminaires et travaux d'accompagnement des concessionnaires, le groupement EUROVIA/Atlantique Route présente l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des exigences de la CUB figurant dans le dossier de consultation, pour un montant estimé de 2 679 496,53 € HT (soit 3 215 395,84 € TTC).
- Pour le lot 2, le groupement EUROVIA/Atlantique Route présente l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des exigences de la CUB figurant dans le dossier de consultation, pour un montant estimé de 4 966 097,01 € HT (soit 5 959 316,41 € TTC).

La CAO s'est réunie le 3 juillet 2014 et a attribué le marché du lot 1 au groupement EUROVIA/Atlantique Route et le marché du lot 2 au groupement EUROVIA/Atlantique Route,

### **Durée du marché :**

La durée de chaque marché est de 5 ans à compter de la notification pour chaque lot (avec une durée d'exécution maximale de 2 ans pour chaque bon de commande).

## **Modalités de financement :**

Les sommes dues seront financées par des fonds propres de la collectivité : Cette dépense sera imputée au budget annexe transports 2014 et suivants, Chapitre 23 compte 238 - Programme 31P121 « TCSP Phase 3 » Selon les bons de commande sur les opérations :

- 31P121O00 1 « Ligne D »,
- 31P121O009 « Ligne C Vdo »,
- 31P121O011 « Renforcement Offre ».

En application des articles L2121.12 et L2121.13 du Code général des collectivités territoriales, les projets de marché ayant pour objet les travaux de libération d'emprises ainsi que des travaux préliminaires et communs aux déviations de réseaux relatifs à la troisième phase pour la création de la ligne D, l'extension de la ligne C et l'amélioration du réseau de la Communauté Urbaine de Bordeaux, sont consultables par les conseillers communautaires à la direction de la commande publique de la CUB, Hôtel de la CUB 3<sup>ème</sup> étage – rue Jean Fleuret – 33 076 Bordeaux cedex.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le code des marchés publics, et notamment ses articles 160, 161 et 169,

**VU** le projet de marché mis à disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12 et L2121-13 du CGCT,

**VU** la décision de la commission d'appel d'offres en date du 3 juillet 2014 attribuant les marchés ayant pour objet les travaux de libération d'emprises ainsi que des travaux préliminaires et communs aux déviations de réseaux relatifs à la troisième phase pour la création de la ligne D, l'extension de la ligne C et l'amélioration du réseau de la Communauté Urbaine de Bordeaux, concernant le lot n°1 au groupement EUROVIA/Atlantique Route pour un montant estimé de 2 679 496,53 € HT soit (3 215 395,84 € TTC), et concernant le lot n°2 au groupement EUROVIA/Atlantique Route pour un montant estimé de 4 966 097,01 € HT (soit 5 959 316,41 € TTC).

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** dans le cadre de la 3<sup>e</sup> phase des travaux du tramway, il convient de réaliser les travaux de libération d'emprises ainsi que des travaux préliminaires et communs aux déviations de réseaux relatifs à la troisième phase pour la création de la ligne D, l'extension de la ligne C et l'amélioration du réseau de la Communauté Urbaine de Bordeaux,

**CONSIDERANT QUE**, par sa décision du 3 juillet 2014, la commission d'appel d'offres a attribué pour le lot 1 au groupement EUROVIA/Atlantique Route le marché ayant pour objet les travaux de libération d'emprises ainsi que des travaux préliminaires et communs aux déviations de réseaux relatifs à la troisième phase pour la création de la ligne D, l'extension de la ligne C et l'amélioration du réseau de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Travaux préliminaires et travaux d'accompagnement des concessionnaires - pour un montant estimé de 2 679 496,53 € HT (soit 3 215 395,84 € TTC) ; pour le lot 2 au groupement EUROVIA/Atlantique Route le marché ayant pour objet les travaux de libération d'emprises ainsi que des travaux préliminaires et communs aux déviations de réseaux relatifs à la troisième phase pour la création de la ligne D, l'extension de la ligne C et l'amélioration du réseau de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Intervention sur des clôtures / propriétés riveraines en limite séparative - pour un montant estimé de 4 966 097,01 € HT (soit 5 959 316,41 € TTC),

## **DECIDE**

**Article 1** : Les projets de marchés mis à disposition des élus sont approuvés.

**Article 2** : Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer le marché ayant pour objet les travaux de libération d'emprises ainsi que des travaux préliminaires et communs aux déviations de réseaux relatifs à la troisième phase pour la création de la ligne D, l'extension de la ligne C et l'amélioration du réseau de la Communauté Urbaine de Bordeaux, lot 1 - Travaux préliminaires et travaux d'accompagnement des concessionnaires – avec le groupement EUROVIA/Atlantique Route pour un montant estimé de 2 679 496,53 € HT (soit 3 215 395,84 € TTC).

**Article 3** : Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer le marché ayant pour objet les travaux de libération d'emprises ainsi que des travaux préliminaires et communs aux déviations de réseaux relatifs à la troisième phase pour la création de la ligne D, l'extension de la ligne C et l'amélioration du réseau de la Communauté Urbaine de Bordeaux, lot 2 - Intervention sur des clôtures / propriétés riveraines en limite séparative – avec le groupement EUROVIA/Atlantique Route pour un montant estimé de 4 966 097,01 € HT (soit 5 959 316,41 € TTC).

**Article 4 :** Cette dépense sera imputée au budget annexe transports 2014 et suivants, Chapitre 23 compte 238 - Programme 31P121 « TCSP Phase 3 » Selon les bons de commande sur les opérations :

- 31P121O00 1 « Ligne D »,
- 31P121O009 « Ligne C Vdo »,
- 31P121O011 « Renforcement Offre ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 juillet 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
23 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 23 JUILLET 2014

M. MICHEL LABARDIN